

# Egalité

*Grand Quevilly s'investit au quotidien dans l'égalité des chances et la lutte contre toute forme de discriminations, en agissant notamment fortement sur le bien vivre ensemble, l'égalité entre les femmes et les hommes ou l'accessibilité des personnes en situation de handicap.*

- [Projet municipal](#)
- [Egalité des chances](#)
- [Accessibilité et handicap](#)
- [Egalité femmes/hommes](#)



## Projet municipal

Retrouvez ci-dessous les différents projets sur les thèmes de l'égalité femmes-hommes et le

handicap prévus dans le cours du mandat 2020-2026 par l'équipe municipale élue en mars 2020.

## **Egalité femmes-hommes**

- Prendre en compte l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes pour déterminer la répartition des dépenses de la ville (budget sensible au genre)
- Faire de l'égalité femmes-hommes un des critères d'évolution des subventions aux associations
- Former les agents municipaux aux enjeux de l'égalité femmes-hommes
- Amplifier la lutte contre les violences faites aux femmes
- Accueillir les Journées du Matrimoine qui valorisent la place des femmes dans la culture
- Lutter contre la précarité menstruelle, pour faciliter l'accès de toutes aux protections hygiéniques donc à la dignité et la vie sociale

## **Handicap**

- Compléter et cartographier l'accessibilité des lieux publics et des commerces
- Poursuivre le recrutement de personnes en situation de handicap et le recours aux Etablissements et Services d'Aide par le Travail
- Réussir l'école inclusive avec les professionnels, les associations et les familles
- Développer les aires de jeux accessibles et l'accueil des enfants en situation de handicap aux centres de loisirs
- Aider les clubs sportifs à obtenir le label handisport
- Calculer le montant des aides Quevilly études en tenant compte des dépenses imposées aux familles par les situations de handicap
- Organiser un Forum Handi Quevilly, à destination de tous les habitants, avec les associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap et leurs proches
- Veiller à l'application de la délibération du conseil municipal exigeant que 100% des nouveaux logements résidentiels soient accessibles à tous



## Egalité des chances

A Grand Quevilly, la Ville fournit à tous les enfants et jeunes quevillais des conditions idéales d'apprentissage afin de favoriser l'égalité des chances. La Ville est très volontariste sur ce point et investit beaucoup chaque année dans des travaux d'entretien et d'amélioration des écoles maternelles et élémentaires. Elle met également à disposition un matériel important, notamment informatique. Elle s'investit aussi beaucoup dans les actions réalisées par les écoles et organise des projets et des sorties culturelles et de découverte pour que tous les écoliers aient accès aux mêmes conditions [d'éducation](#).

Au collège ou au lycée mais aussi dans leurs études ou leurs loisirs, les jeunes peuvent bénéficier de [bourses](#) et de [dispositifs spécifiques](#) mis en place par la Ville pour favoriser la poursuite des études et la pratique d'activités.

La Ville déploie aussi cette égalité dans toutes les [actions culturelles et de loisirs](#) qui sont toujours gratuites, variées et accessibles à tous.

Enfin, bien évidemment, toutes les actions de [solidarité](#) de la Ville et du CCAS sont aussi en faveur de plus d'égalité, pour que les familles rencontrant des difficultés ou les personnes isolées puissent retrouver une vie quotidienne plus sereine.

contact

## **Service des affaires scolaires**

### **Coordonnées :**

- 02 35 68 93 41
- Esplanade Tony Larue

contact

## **Service culturel**

### **Coordonnées :**

- 02 35 68 99 38
- [culture@grandquevilly.fr](mailto:culture@grandquevilly.fr)
- Esplanade Tony Larue

contact

## **CCAS**

### **Coordonnées :**

- 02 35 68 93 61
- [ccas@grandquevilly.fr](mailto:ccas@grandquevilly.fr)
- Esplanade Tony Larue



## Accessibilité et handicap

Pour rendre l'espace public, les bâtiments et les actions municipales accessibles à tous, la Ville agit dans de multiples domaines.

Elle réalise régulièrement des travaux dans l'ensemble des bâtiments municipaux pour qu'ils soient conformes aux normes et permettent à tous de se déplacer, avec notamment une priorité sur les écoles. Tous les types de handicap sont pris en compte dans le cadre de [l'égalité des chances](#).

Elle travaille également étroitement avec la Métropole pour s'assurer que tous les travaux de voirie respectent la réglementation en matière d'accessibilité aux personnes handicapées.

Mais l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap ne sont pas qu'une affaire de travaux. La Ville agit également sur de nombreux domaines tels que :

- le sport pour lequel la Ville développe une promotion de la pratique du sport inclusive en soutenant les clubs sportifs qui entrent dans cette démarche et en installant des zones de fitness accessibles à tous
- la culture avec des livres disponibles à la [médiathèque](#) en version audio pour les non ou malvoyants mais aussi des visites d'exposition de la [Maison des arts](#) pour lesquelles les médiateurs proposent des visites adaptées et qui organisent des ateliers spécifiques aux publics en situation de handicap
- la petite enfance pour laquelle la Ville a signé une convention avec le CHU pour accueillir des enfants présentant des troubles du comportement
- la communication municipale avec l'impression du journal municipal en braille ou ce site Internet accessible au plus grand nombre
- les événements municipaux qui sont toujours accessibles aux personnes à mobilité réduite

La liste des établissements recevant du public (ERP) est disponible sur le [site internet de la Préfecture de Seine-Maritime](#)

Une télécommande permettant aux personnes non ou malvoyantes de mettre en action un système sonore des feux tricolores est disponible auprès de la Métropole au 0 800 021 021



## Egalité femmes/hommes

En 2017, la Ville a signé la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe elle vise à montrer l'engagement de la Ville pour l'égalité entre les genres.

Suite à cette signature, la municipalité a mis en œuvre un plan d'actions transversales dans l'ensemble de ses domaines d'intervention pour, par exemple :

- promouvoir la mixité et refuser les stéréotypes (notamment dans tous ses supports de communication)
- développer la dénomination d'espaces et de bâtiments publics avec des noms qui mettent en avant la mixité
- être exemplaire dans ses démarches de ressources humaines
- éduquer les plus jeunes à la mixité et à l'égalité
- sensibiliser le grand public lors d'événements ou de journées nationales ou

internationales (le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le 25 novembre, journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ou encore Octobre rose pour la sensibilisation au dépistage du cancer du sein féminin)

- mettre en avant les femmes lors d'événements culturels (organisation d'expositions de portraits de femmes, invitations d'artistes féminines pour des concerts, spectacles...)
- lutter contre le harcèlement en direction des femmes notamment en mettant en place des [permanences de juristes du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles \(CIDFF\)](#)

[Le plan d'actions complet est disponible en consultation en ligne.](#)

Plus d'informations sur les [permanences du CIDFF](#)